



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES AGRICOLES

DU BRÉSIL : B DE BRICS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BRASILIA

N° 162 – Janvier 2022

Sommaire :

Focus du mois : Changement climatique et productivité des cultures brésiliennes

Agenda

Production et nouvelles technologies agricoles

- Un guide d'aide au choix des herbicides pour l'application sur la canne à sucre
- Une 1ère variété de canne à sucre modifiée mais « non transgénique » ?
- Analyse de la production agricole dans le biome « caatinga »
- Évaluation des sols pour identifier les facteurs qui limitent la productivité
- Allongement de la durée de conservation des intrants biologiques
- Résistance des chenilles au soja transgénique de type « Bt »
- Déficit hydrique pour les cultures : quelles stratégies ?
- Approbation d'une réglementation pour la production et le commerce de bio-intrants agricoles
- Approbation du projet de réglementation sur le clonage animal
- Opposition à la plantation de soja dans le Mato Grosso en février

Commerce agro-alimentaire

- Le « super » navire de charge : une solution pour le soja
- L'Accord entre le Brésil et le Chili entre en vigueur
- Un portail en ligne pour une analyse gratuite du commerce agricole mondial
- Les producteurs doivent démontrer l'utilisation des termes des IG européennes (accord Mercosur-UE)
- Perturbations du commerce agricole sino-brésilien

Politiques alimentaires et sécurité sanitaire

- Où et comment les aliments sont-ils produits au Brésil ?
- Plateforme de « business intelligence » sur les établissements et produits vétérinaires
- Réglementation technique pour l'identité et la qualité du jambon cru et cuit

Environnement et changement climatique

- La BNDES étend les exigences sociales et environnementales pour l'abattage des bovins
- Un projet pour identifier le bois de déforestation en Amazonie
- Les vaches nerveuses émettent plus de méthane et produisent moins de lait
- Exemption du RTI pour les propriétés rurales et urbaines ayant plus de 30 % de réserve
- Collection de livres « Espécies Arbóreas Brasileiras » en téléchargement gratuit
- Des groupes de travail pour suivre les engagements pris à la COP 26
- Déforestation à coup de 2,4-D et glyphosate pour contourner le suivi satellite de l'Amazonie

Entreprises et événements

- Les supermarchés européens menacent de boycotter la viande brésilienne après des allégations de « blanchiment de bétail »
- Carrefour attend pour le mois de juin la décision finale sur l'achat de Big

Focus du mois : Changement climatique et productivité des cultures brésiliennes

Du fait d'un faible pourcentage de cultures irriguées, près de 90% de l'agriculture brésilienne dépend de la régularité des précipitations. L'instabilité climatique constitue donc un risque économique et social pour

la chaîne de production agricole. Si dans une grande région de production, dans les premiers stades du développement des semis, la température augmente drastiquement ou si les pluies arrivent soit trop tôt, noyant les semis, soit trop tard en freinant leur développement, une baisse importante de la production agricole est systématiquement observée. Le soja et le maïs, principales céréales exportées par le Brésil, sont les cultures les plus touchées par la sécheresse. Selon une [étude](#) de Ludmila Rattis (chercheuse à l'Institut de recherche sur l'environnement amazonien au Brésil) en date du 11 novembre 2021, dans la culture de soja sans irrigation, les aléas climatiques entraînent en moyenne une perte de 26 kg/ha dans un Etat comme le Mato Grosso. Dans le cas du maïs, sans irrigation, la perte peut atteindre 1 353 kg / ha dans la région de forte production dite du « Matopiba ». Pour des cultures irriguées, utilisant des cultivars plus sensibles à la question hydrique, les pertes liées aux seules précipitations excessives peuvent atteindre jusqu'à 111 kg/ha.

Décembre 2021 et janvier 2022 ont été des mois particulièrement destructeurs pour les cultures brésiliennes pour des raisons climatiques, de surplus ou de manque d'eau en fonction des Etats. Le Sud du pays a été frappé par une vague de chaleur et de sécheresse tandis que des inondations ont touché des grands Etats producteurs.

Les pertes estimées par le MAPA brésilien suite à la vague de chaleur et la sécheresse dans le Sud se monteraient à 6,5 milliards d'euros pour les États du Rio Grande do Sul, du Paraná, de Santa Catarina et du Mato Grosso do Sul. Dans certaines régions de ces Etats, les pertes de récolte sont estimées à 80% pour le maïs et de 50% pour le soja.

A l'inverse, dans la partie nord-est du pays, des inondations et fortes pluies ont détruit une partie des cultures. La région de Matopiba qui comprend les États du Maranhão, du Tocantins, du Piauí et de Bahia, est particulièrement touchée et pour les experts ces événements sont en relation étroite avec la déforestation qui, selon plusieurs études, modifierait le régime des précipitations aussi bien au niveau global que local.

LE CHIFFRE À RETENIR

**6,5 MILLIARDS
D'EUROS**

Les pertes agricoles estimées par le MAPA brésilien suite à la vague de chaleur et la sécheresse dans le Sud du pays

Agenda

10-12 février : SEALBA Agro Show

Le [SEALBA AGRO SHOW](#) se tiendra sur 3 jours à Itabaiana dans l'Etat de Sergipe. Le salon proposera un cycle de conférences avec notamment une intervention de l'Embrapa sur les thèmes du zonage agricole en fonction du risque climatique (ZARC), de l'agriculture à faible émission de carbone (ABC), des biomatériaux et des engrais. Des entreprises innovantes feront également la démonstration de leurs produits destinés à l'agriculture de demain.

13 février : date limite de dépôt des dossiers pour des projets d'innovation

L'Embrapa accorde jusqu'au 13 février 2022 pour l'envoi des candidatures d'entreprises et/ou d'institutions (associations et/ou coopératives) pour la [sélection de projets d'innovation](#). Les dossiers acceptés doivent concerner le domaine des cultures industrielles, de l'horticulture, de la culture fruitière, de la pisciculture, des systèmes de production intégrés ou du développement de bio-intrants. Les projets sélectionnés seront développés en partenariat avec l'Embrapa qui dispose d'une enveloppe de 400 000 BRL.

16 février : conférence sur la résistance des chenilles au soja Bt

Les populations de chenilles *Rachiplusia nu* et *Epinotia aporema* ont montré une résistance au Cry1Ac (soja Bt de première génération), un problème qui s'est aggravé pendant la campagne 21/22. Ce thème sera le sujet de « Especial Safra » sur la plateforme [CBSoja GoLive](#), le 16 février 2022, et sera également abordé lors des événements [IX CBSoja / Mercosoja](#) 2022 qui se tiendront à Foz do Iguaçu (Parana) du 16 au 19 mai 2022.

12 et 13 mars : AgriFutura 2022 à São Paulo

L'édition 2022 d'[AgriFutura](#) a été officiellement lancée par l'Agence de technologie agroalimentaire de São Paulo (APTA) et aura lieu dans les locaux de l'Institut biologique (IB-APTA), les 12 et 13 mars. Pendant les deux jours du salon, des solutions liées à l'agriculture durable seront présentées, en même temps que se dérouleront des conférences d'experts sur divers sujets liés à l'innovation.

12-14 avril : 3ème édition du salon ANUFOOD à Sao Paulo

La troisième édition du salon [ANUFOOD](#) se tiendra du 12 au 14 avril 2022, au Sao Paulo Expo. Les principaux publics cibles du salon sont le commerce de détail, les services alimentaires, l'industrie de transformation des aliments et des boissons, les importateurs et les distributeurs, ainsi que les hôtels et les restaurants. La foire sera divisée en dix secteurs : agroalimentaire (produits frais et matières premières), épicerie fine (gastronomie et épicerie fine), produits frais et congelés (produits frais pour la consommation courante), viandes, produits laitiers, pain et boulangerie, boissons, services de restauration, et produits bio. L'événement proposera des conférences avec des représentants de l'industrie et du gouvernement, au cours desquelles les tendances du marché de l'alimentation et des boissons seront discutées.

16 au 19 mai : Congrès brésilien et Mercosoja

Le [Congrès brésilien du soja](#) (CBSoja) et Mercosoja 2022, événements promus par l'Embrapa, se tiendront du 16 au 19 mai 2022 à Foz do Iguaçu (PR). A cette occasion, seront réunis des spécialistes nationaux et internationaux des différents segments liés au complexe soja. Avec le thème « Défis pour une production durable au Mercosur », le programme technique abordera les questions liées aux défis technologiques actuels des systèmes de production, aux nouvelles opportunités qui émergent pour la chaîne de production, avec la durabilité comme concept transversal tout au long de l'événement.



Production et nouvelles technologies agricoles

Un guide d'aide au choix des herbicides pour l'application sur la canne à sucre

L'Institut agronomique (IAC) a publié le [Bulletin technique IAC 229 – Principes fondamentaux pour l'application d'herbicides dans la canne à sucre](#) pour accompagner les producteurs et les techniciens de canne à sucre dans le choix des herbicides à appliquer sur leur production. L'ouvrage rassemble les informations pertinentes comme le type de mauvaises herbes, les nuisibles, la disponibilité de l'eau dans le sol (selon le moment de l'application de l'herbicide) ainsi que l'analyse physico-chimique des molécules concernées et la dose d'herbicide à appliquer en fonction de la texture du sol. Ces données permettent de guider l'utilisateur pour sélectionner l'herbicide le plus approprié.

Une 1ère variété de canne à sucre modifiée mais « non transgénique » ?

L'Embrapa a développé les premières variétés de cannes à sucre modifiées par une méthode considérée au Brésil comme non transgénique car obtenue via la désactivation (grâce à la technique CRISPR qui coupe l'ADN à des points spécifiques) de gènes intrinsèques à la plante. Ces nouvelles variétés dénommées [Cana Flex I et Cana Flex II](#), ont comme caractéristique respectivement : une plus grande digestibilité de la paroi cellulaire et une plus grande concentration de saccharose. Ces deux variétés faciliteraient ainsi la fabrication d'éthanol (de 1ère et 2ème génération) et l'extraction d'autres bioproduits. Compte tenu des nouvelles dispositions en cours de

discussion en France et dans l'UE sur ces nouvelles techniques génétiques, ces deux variétés seront probablement considérées à terme en Europe comme variétés soumises à la réglementation OGM.

Analyse de la production agricole dans le biome « caatinga »

La publication [« Caatinga : concentration spatiale et dynamique des produits agricoles »](#) présente les résultats de la caractérisation quantitative et spatiale de la production agricole dans le biome de Caatinga. Le document rassemble des analyses sur les dynamiques de répartition géographique de 74 produits agricoles représentatifs de ce biome. Cette analyse de la dynamique spatiale est présentée au moyen d'indicateurs et de cartes qui montrent les changements opérés entre les régions.

Evaluation des sols pour identifier les facteurs qui limitent la productivité

L'Embrapa a développé une méthode de diagnostic, dite « [Técnica](#) », pour évaluer l'impact de l'utilisation des technologies sur la fertilité des sols. L'outil permet d'identifier les facteurs qui limitent la productivité et affectent la stabilité de la production. La méthode peut être utilisée par des coopératives, des organismes d'assistance technique et des entreprises pour effectuer une analyse générale de la qualité des sols.

Allongement de la durée de conservation des intrants biologiques

Sur le marché des intrants biologique, la question de la durée de conservation est un grand défi car les formulations composées de micro-organismes vivants ont une espérance de vie limitée par rapport aux produits de l'industrie chimique. Des investissements récents, comme par exemple celui en cours de mise au point par la société [Biotrop](#), devraient permettre d'allonger la durée de conservation de certains produits jusqu'à 36 mois sans besoin de réfrigération. Cet avantage important

dans un pays chaud et vaste comme le Brésil pourrait rendre les biointrants manufacturés plus accessibles et pratiques pour les producteurs qui ne fabriquent pas ces biointrants à même la ferme.

Résistance des chenilles au soja transgénique de type « Bt »

Les populations de chenilles *Rachiplusia nu* et *Epinotia aporema* montrent une résistance croissante au soja transgénique Bt de première génération (Cry1Ac). Ce problème semble s'être aggravé pendant la campagne 21/22 et semble lié notamment à la faible adoption d'une zone de refuge (culture non OGM), pourtant obligatoire, autour des cultures OGM.

Déficit hydrique pour les cultures : quelles stratégies ?

L'agriculture pluviale (sans aucun type d'irrigation) occupe plus de 90 % de la superficie agricole du Brésil selon l'IBGE. Ce type de plantation, qui dépend entièrement des précipitations et de l'eau stockée dans le sol, pourrait être plus productif, si on réduisait le déficit hydrique annuel moyen (estimé à 37%). Les solutions résultants de la recherche brésilienne s'articulent autour de quatre axes : sélection de cultivars tolérants au stress hydrique ; utilisation d'intrants biologiques ou chimiques ; l'adoption du système de plantation directe, l'intégration agroforestière (ILP). Le développement de ces techniques, comme le développement progressif de l'agriculture irriguée, vont devenir de plus en plus cruciaux pour le développement de l'agriculture brésilienne au regard des nombreux événements climatiques observés (cf. focus du mois).

Approbation d'une réglementation pour la production et le commerce de bio-intrants agricoles

La Commission de l'agriculture, de l'élevage, de l'approvisionnement et du développement rural de la

Chambre des députés a approuvé une [proposition de loi](#) (en cours d'étude par les autres commissions) réglementant la classification et la production des biointrants agricoles produits au sein des exploitations pour leur usage propre. Ce texte confirme les pratiques actuelles (tout en les encadrant de manière plus détaillée) qui permettent aux agriculteurs brésiliens, sous certaines conditions de fabriquer leurs propres biointrants à la ferme.

Approbation du projet de réglementation sur le clonage animal

La commission de l'environnement et du développement durable de la Chambre des députés a approuvé [le projet de loi du Sénat 5010/13](#), qui réglemente la recherche, la production et la vente d'animaux domestiques clonés. Dans le cadre de la proposition, les animaux domestiques d'intérêt zootechnique (bovins, buffles, chèvres, chèvres, moutons, chevaux, ânes, mulets, porcs, lapins et oiseaux) peuvent être clonés. Le contrôle de la production et de la commercialisation des clones sera effectué par une agence fédérale qui examinera les conditions sanitaires et de sécurité dans lesquelles les productions sont réalisées. Le texte autorise également la production commerciale de clones d'animaux sauvages originaires du Brésil, avec l'autorisation de l'Ibama. La libération de ces clones dans la nature dépendra également de l'autorisation environnementale.

Opposition à la plantation de soja dans le Mato Grosso en février

La société brésilienne de recherche agricole (Embrapa) a réaffirmé à la Cour suprême son opposition à la plantation tardive de soja (en février) dans le Mato Grosso pour des raisons techniques : d'après cet institut, « une vaste bibliographie spécialisée sur la question » démontre qu'une modification du calendrier de plantation de soja serait contreproductive. En effet, d'après l'Embrapa, la désynchronisation des plantations entrainerait la

persistance d'une même production sur une grande partie de l'année dans l'Etat, phénomène qualifié de « pont vert » qui permettrait aux parasites de l'espèce comme la « rouille » de se maintenir de forme beaucoup plus agressive.

Commerce agro-alimentaire

Le « super » navire de charge une solution pour le soja

La pression pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le transport maritime pourrait accélérer l'une des demandes du secteur agricole brésilien en discussion depuis six ans, qui vise à remplacer les navires actuellement utilisés pour les exportations de soja. Il s'agirait de substituer l'actuelle flotte d'une capacité allant jusqu'à 85 000 tonnes maximum (les Panamax), par des navires d'une capacité jusqu'à 220 000 tonnes (de type « Capesize »). Ces derniers navires, d'ores et déjà utilisés sur plusieurs routes internationales, permettraient dans le cas du soja de réduire les émissions de CO2 de 31 % et les coûts logistiques de 12,5 % selon une [étude](#) réalisée par le l'École d'agriculture Luiz de Queiroz (Esalq-Log).

L'Accord entre le Brésil et le Chili entre en vigueur

Le [nouvel accord de libre-échange Brésil-Chili](#), conclu à la fin du gouvernement de Michel Temer et approuvé par le Congrès en septembre dernier, est entré en vigueur le 25/01. Considéré par ses protagonistes comme « l'accord commercial le plus moderne jamais signé par le Brésil », il devrait ouvrir les portes du marché chilien aux entreprises intéressées par les appels d'offres publics dans le pays et réduire les coûts des procédures douanières, donnant ainsi plus de souplesse aux exportations et

aux importations. Le nouveau traité couvre 17 domaines, tels que les barrières sanitaires et phytosanitaires, ou la protection des produits ayant des indications géographiques (tels que la cachaça et le pisco). En 2021, le Chili est devenu la cinquième destination des produits brésiliens.

Un portail en ligne pour une analyse gratuite du commerce agricole mondial

La plateforme [Gat](#) (Global Agri Trade Data System), lancée le 16 décembre, est un outil gratuit qui fournit des données mondiales sur 76 groupes de produits agricoles. Elle est complétée par le système Gat Brazil, qui rassemble des données plus détaillées sur ce pays. Les données concernent les productions de céréales, de viandes, de sucre, de textiles et d'autres produits agricoles transformés.

Les producteurs brésiliens utilisateurs de noms d'IG européennes

Depuis l'accord Mercosur avec l'Union européenne, les producteurs brésiliens pour continuer à utiliser des noms de produits faisant référence, à des noms de régions européennes (comme Champagne, Gruyère,...) devront apporter certaines garanties. Conformément aux exigences du texte provisoire de l'accord, les producteurs doivent justifier d'une utilisation commerciale préalable des termes associés aux IG susmentionnées en donnant les justificatifs nécessaires avant le 6 mars 2022. Les producteurs qui ne figureront pas sur cette liste de producteurs brésiliens en cours de constitution ne pourront plus utiliser les termes sur le territoire national après l'entrée en vigueur de l'accord Mercosur-Union européenne.

Perturbations du commerce agricole sino-brésilien

Suspendues depuis le 4 septembre 2021, les expéditions de bœuf brésilien vers la Chine ont repris

le 15 décembre 2021, suite à la notification de deux cas atypiques d'ESB à L'OIE (cf. [B de Brics N°159](#)). La Chine a également diminué ses achats de soja brésilien en 2021. En effet dans le cadre d'un accord commercial avec Washington, les achats de soja américain ont fortement augmenté, diminuant ainsi les expéditions brésiliennes de 9,5% par rapport à 2020. Si une baisse en volume est à déplorer, d'après les autorités brésiliennes, les achats Chinois de biens agricoles ont augmenté en valeur en raison des prix élevés des matières premières.

Politiques alimentaires et sécurité sanitaire

Où et comment les aliments sont-ils produits au Brésil ?

Imaflora a produit une analyse approfondie de la production agricole du pays au cours des dernières décennies, intitulée « [Production alimentaire au Brésil : géographie, chronologie et évolution](#) ». L'étude montre la concentration de la production brésilienne sur un nombre réduit de cultures. Au cours de la période étudiée (1988-2017), cinq cultures ont occupé 70% ou plus de la superficie agricole totale du pays : riz, canne à sucre, haricots, maïs et soja. Dans les années 2000, le soja a acquis une place de choix, occupant, en 2017, 43,2% de la superficie, suivi du maïs (22,5%), de la canne à sucre (13%), des haricots (3,9%) et du riz (2,6%). Le soja et le maïs ont toujours occupé la majeure partie de la superficie agricole du pays et, jusqu'en 1995, le maïs était la principale culture, perdant sa place dans les années 2000 au profit du soja. La canne à sucre, quant à elle, occupe désormais la troisième place, dépassant les cultures vivrières (riz et haricots) au fil du temps. La production de soja a augmenté d'environ 536% en tonnes, tandis que la superficie cultivée a augmenté de 221%. Le maïs a augmenté sa production de 295 %, avec une

augmentation de 32 % de la superficie plantée. Certaines cultures ont réduit la superficie de production, mais ont augmenté la quantité produite, démontrant une productivité accrue - comme dans le cas du café (40% de la superficie plus petite, avec une production supérieure de 96%). D'autre part, les cultures telles que le blé, le manioc et le cacao ont diminué tant en superficie qu'en production au cours de la période analysée (la superficie occupée par le blé a diminué d'environ 47%, avec une baisse de 24% de la productivité associée).

Plateforme de « business intelligence » sur les établissements et produits vétérinaires

Le MAPA a mis à disposition la nouvelle plateforme de « business intelligence » [Panels BI](#) pour les produits à [usage vétérinaire](#) afin de faciliter l'accès aux informations mises à jour sur les établissements et produits vétérinaires enregistrés. L'outil facilitera la gestion des données d'enregistrement et d'inspection des produits vétérinaires, il permet également désormais aux entreprises françaises du secteur qui veulent s'implanter sur le marché brésilien de connaître de manière précise et par molécules les produits déjà autorisés au Brésil et les producteurs et distributeurs associés.

Réglementation technique pour l'identité et la qualité du jambon cru et cuit

Le MAPA a soumis à la consultation publique, pour une période de 60 jours, l'annexe de [l'ordonnance n°495](#), contenant la proposition de règlement technique sur l'identité et la qualité du jambon cru et cuit.

Environnement et changement climatique

La BNDES étend ses exigences sociales et environnementales pour l'abattage des bovins

La BNDES a annoncé qu'elle exigerait, dans ses nouvelles exigences pour les emprunts liés aux investissements dans les chaînes d'abattage des bovins, la preuve que les bénéficiaires du crédit ne violent pas les lois environnementales. Selon la banque, il faudra présenter chaque année les résultats d'un audit indépendant qui prouve que les fournisseurs d'animaux ne figurent pas sur la liste des zones sous embargo de l'IBAMA et qu'ils n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pénale pour déforestation. En cas de non-conformité, des amendes contractuelles et un remboursement anticipé peuvent être demandés. Ces nouvelles règles seront valables pour les contrats signés à partir du 3 janvier 2022.

Un projet pour identifier le bois de déforestation en Amazonie

Le projet «ClimAM » (Indicateurs liés aux menaces climatiques et mesures pour minimiser les impacts de la déforestation sur la conservation des espèces forestières en Amazonie) prévoit de cartographier la répartition des principales espèces forestières et collectera des informations sur les caractéristiques génétiques et les attributs environnementaux liés à leurs zones d'occurrence. Parmi les résultats du projet, qui doit terminer en 2024, figurent le développement d'une base de données avec des enregistrements d'espèces forestières (plateforme « [Adapta Brasil MCTI](#) »). Ces données devraient permettre de tracer les bois et de progresser dans les analyses permettant d'identifier les essences commercialisées issues d'une déforestation illégale.

Les vaches nerveuses émettent plus de méthane et produisent moins de lait

Une [étude](#) de l'Embrapa, menée sur la race laitière Girolando, confirme que les vaches dont le tempérament est plus nerveux produisent moins de lait et plus de méthane. L'excès de méthane émis par ces vaches « nerveuses » pourrait atteindre jusqu'à 40 %. De ce fait, l'adoption d'une gestion rationnelle du troupeau comme l'élevage dans des environnements calmes favorise la production et la durabilité environnementale.

Exemption du RTI pour les propriétés rurales et urbaines ayant plus de 30 % de réserve

La Commission de l'environnement et du développement durable de la Chambre des représentants a approuvé un projet de loi qui encourage la préservation de la végétation native au-delà des obligations légales. Ce texte doit désormais être voté en session plénière. D'après ce texte, si la superficie de la réserve légale dépasse 30 % de la superficie totale de la propriété, le propriétaire pourrait être exonéré de l'impôt foncier rural (RTI).

Collection de livres « Espécies Arbóreas Brasileiras » en téléchargement gratuit

L'Embrapa vient de mettre à disposition en téléchargement gratuit ([cliquez ici](#)) les cinq tomes des livres « Espécies Arbóreas Brasileiras ». Les livres présentent 340 espèces d'arbres originaires du Brésil, avec des informations détaillées, telles que la taxonomie, la description, la reproduction, l'occurrence, les aspects écologiques, le climat, les sols, les graines, etc.... Ces informations sont assorties de nombreuses cartes, tableaux et photographies.

Des groupes de travail pour suivre les engagements pris à la COP 26

Le MAPA a annoncé fin décembre la création de 4 groupes de travail pour suivre, dans le domaine agricole, la mise en œuvre des engagements établis par le Brésil lors de la COP26. Les Groupes de Travail se réfèrent aux thèmes suivants : [Article 6 de l'Accord de Paris sur le financement des crédits carbone](#) ; [forêts et biodiversité](#); [atténuation du méthane dans l'agriculture](#); [changement d'affectation des terres et conformité environnementale](#).

Déforestation à coup de 2,4-D et glyphosate pour contourner le suivi satellite de l'Amazonie

Selon l'IBAMA, depuis 2018, des herbicides systémiques tels que le glyphosate et le 2,4-D sont de plus en plus fréquemment épandus illégalement par avion en Amazonie pour contourner les lois contre la déforestation. Avec l'utilisation des herbicides, la déforestation est progressive et ne peut pas être détectée par l'imagerie satellitaire car les arbres meurent lentement. Ainsi lorsqu'un foyer est repéré, il est trop tard pour agir.

Entreprises et évènements

Les supermarchés européens menacent de boycotter la viande brésilienne après des allégations de « blanchiment de bétail »

Cinq chaînes européennes de supermarchés et un fabricant de produits alimentaires ont annoncé qu'ils ne vendraient plus de bœuf originaire du Brésil ou de produits carnés liés à la société brésilienne JBS en raison des récentes allégations de destruction de la forêt amazonienne. Les six réseaux sont le groupe

néerlandais Ahold Delhaize, le groupe Lidl Netherlands, le belge Carrefour Belgium, le français Auchan et les britanniques Sainsbury's et Princes Group. Les boycotts ont été annoncés après qu'une enquête menée par les ONG Repórter Brasil et Mighty Earth a accusé JBS d'acquérir du bétail élevé dans des zones déboisées, dans le cadre d'un système connu sous le nom de « blanchiment de bétail ».

Carrefour attend pour le mois de juin la décision finale sur l'achat de Big:

Carrefour attend du tribunal du Conseil administratif de défense économique (Cade) qu'il valide avant juin 2022 l'achat du groupe Big par Atacadão, une des filiales brésiliennes du groupe Carrefour. L'opération consiste en l'acquisition de 386 unités de vente au détail, de 15 stations-service et de 11 centres de distribution appartenant à Big. L'opération a été annoncée par Carrefour pour un montant de 7,5 Mds BRL et a été notifiée à la Cade en juillet dernier.

Investissements prévus dans le secteur agricole au Brésil *(source Bradesco : janvier 2021)*

Entreprise	Secteur	Montant en millions (BRL)	Période	Investissements
Nutrien	Agro-industrie	600	2022	Construction de 4 nouvelles usines de mélange d'engrais
Nestlé Purina	Industrie alimentaire	2 500	/	Construction d'une usine d'aliments pour animaux de compagnie
PepsiCo	Boisson	39	2021-2022	Investissement dans un projet de réutilisation de l'eau (MG)
Fogo Atacadista	Supermarchés	50	/	Construction d'une nouvelle unité dans la ville de Dourados (MG)
Leão Alimentos e Bebidas	Industrie alimentaire	40	2021-2023	Extension de la capacité de production

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique régional de Brasilia
Rédacteurs : Franck FOURES et Marine CRONIER
Pour s'abonner : franck.foures@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : Fonds DGTresor